

Aspects statistiques

N° 100

**Le niveau de formation de la
population du canton de Genève**

Résultats du recensement fédéral de la
population et des logements de 1990

Volume 4

Sommaire	Page
Introduction	3
1. Niveau de formation de la population résidente	3
2. Niveau de formation de la population active occupée	13
3. Population en cours de formation	17
Annexe : bulletin individuel du recensement	20

L'Office cantonal de la statistique produit et recueille des informations dans tous les domaines de la statistique, les met à disposition et les diffuse. Il assure également la coordination de la statistique publique sur le plan cantonal.

Principaux modes de diffusion :

Publications

Voir liste en page 4 de couverture

Téléphone

022 / 787 67 07 (accès principal à l'Office)

022 / 787 67 67 (indice des prix à la consommation)

Télécopieur

022 / 736 29 45

Vidéotex

*5703 ou *STAT#

Centre de documentation

Ouvert au public de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h

Légende des signes

-	valeur nulle
0	valeur inférieure à la moitié de la dernière position décimale retenue
...	donnée inconnue
///	aucune donnée ne peut correspondre à la définition
()	l'information ne peut être communiquée pour des raisons tenant à la protection des données
[]	valeur peu significative
e	valeur estimée
p	donnée provisoire
r	donnée révisée

Reproduction et utilisation des chiffres autorisées avec mention de la source.

Office cantonal de la statistique

8, rue du 31-Décembre

Case postale 6255 1211 Genève 6



DÉPARTEMENT DE L'ÉCONOMIE PUBLIQUE
République et canton de Genève

Aspects statistiques

N° 100

**Le niveau de formation de la
population du canton de Genève**

Résultats du recensement fédéral de la
population et des logements de 1990

Volume 4

Sommaire	Page
Introduction	3
1. Niveau de formation de la population résidente	3
2. Niveau de formation de la population active occupée	13
3. Population en cours de formation	17
Annexe : bulletin individuel du recensement	20

Recensement fédéral de la population 1990

Diffusion des résultats

Le recensement de la population (RFP) est l'une des sources essentielles de la statistique suisse. Organisé depuis 1850 par l'Office fédéral de la statistique (OFS), il a lieu tous les dix ans dans les premiers jours du mois de décembre. L'OFS s'appuie sur le travail des communes, pour exécuter le relevé, et des offices de statistique régionaux (cantons et grandes villes) pour les tâches d'organisation et de contrôle.

Enquête exhaustive par définition, ses résultats sont traditionnellement disponibles aux échelons du pays, des cantons et des communes ou groupements de communes (districts, agglomérations). Plus récemment – à Genève, depuis 1960 – les principaux résultats sont également établis selon des découpages infra-communaux (quartiers ou hectares).

Comme il l'avait fait avec le recensement précédent (1980), l'Office cantonal de la statistique (OCSTAT) a entrepris avec le RFP 1990 un programme d'exploitation très complet qui se traduit par :

- La publication des résultats essentiels dans l'Annuaire statistique du canton (dès l'édition 1992);
- La mise à disposition de l'information directement aux utilisateurs qui en font la demande (tableaux à la carte sur papier ou disquette);
- Un programme d'analyse, présenté sous la forme d'articles parus ou à paraître dans les diverses collections de l'OCSTAT.

Les thèmes principaux traités dans cette série d'articles sont les suivants :

- Population résidante : caractéristiques socio-démographiques (sexe, âge, nationalité, religion, langue, ...)
- Ménages : type, composition, taille, ...
- Population active : taux d'activité, profession, formation, ...
- Navettes : déplacements journaliers entre lieu de domicile et lieu de travail ou d'étude des actifs et des élèves (moyens de transport, durée des trajets, ...)
- Bâtiments et logements : structure et équipement du parc immobilier habité
- Conditions d'habitation des ménages : rapports entre la taille et la composition des ménages et le nombre de pièces ou la surface des logements.

La publication de la totalité de ces études devrait être achevée à fin 1996. Leur volume et leur diversité dépendront évidemment des priorités de l'Office et de la disponibilité des auteurs.

Liste des études parues jusqu'ici :

Population résidante du canton de Genève et des communes; évolution 1950-1990; Données statistiques 1992/7, septembre 1992.

La population âgée en Suisse et à Genève : quelques aspects; Aspects statistiques n° 89, décembre 1992.

Bâtiments et logements à Genève; données communales; Données statistiques 1993/4, juillet 1993.

Atlas du bassin genevois; en collaboration avec l'INSEE Rhône-Alpes, hors collection, mai 1994.

Structure professionnelle de la population résidante active du canton de Genève en 1990; Aspects statistiques n° 99, octobre 1994.

Etude réalisée par :

Roland Rietschin

Avec la collaboration de :

Monique Roulet (traitement de texte)

Michel Süß (graphiques)

Le niveau de formation de la population du canton de Genève

Introduction

Ce cahier présente de manière synthétique les résultats du recensement fédéral de la population de 1990 sur le plan du niveau de formation de la population du canton de Genève. Il s'agit de l'exploitation de la question 11 du bulletin individuel de recensement (cf. annexe p. 20 à 23) pour la population résidente âgée de 15 ans et plus ainsi que pour la population résidente active occupée. Les niveaux de formation sont examinés en tant que tels (cf. encadré p. 10) sans détailler la formation achevée selon la profession apprise ou le diplôme obtenu. Un bref chapitre présente aussi la population en cours de formation.

1. Niveau de formation de la population résidente

Dans le canton de Genève, l'effectif total de la population résidente se fixe à 379 190 personnes à fin 1990. Pour l'étude du niveau de formation, on s'attache aux personnes âgées de 15 ans et plus, à l'exclusion de celles qui suivent une scolarité obligatoire : elles sont 318 369. Le tableau 1 (p. 4) présente la répartition de cette population selon le niveau le plus élevé de la formation achevée, le sexe et le statut d'activité. Des explications relatives au niveau de formation figurent dans l'encadré p. 10.

Quant au statut d'activité, il résulte d'un classement entre les réponses des personnes recensées :

- l'occupation professionnelle est prioritaire par rapport aux autres activités;
- les chômeurs sont ceux qui se sont annoncés comme tels lors du recensement, sans référence ni à la définition officielle du chômage (celle du BIT faisant autorité¹) ni à l'inscription à un office de l'emploi ou à une caisse de chômage;
- la modalité "en formation" l'emporte sur le statut de rentier et les travaux ménagers;
- le statut de rentier l'emporte sur les travaux ménagers;
- en conséquence, les personnes classées sous "travaux ménagers" sont celles pour lesquelles ces travaux constituent l'activité principale et qui ne sont ni occupées professionnellement, ni au chômage, ni en formation, ni rentières.

Au sein de la population sous revue (cf. tableau 1, p. 4), 11,3 % des personnes ont achevé une formation universitaire; en incluant les formations professionnelles supérieures et les écoles professionnelles supérieures, 19,7 % des personnes bénéficient d'une formation supérieure. A l'autre bout de l'échelle, 35,7 % n'ont pas de formation certifiée au-delà de la scolarité obligatoire ou se disent sans aucune formation. Une partie importante de la population (31,3 %) a achevé une formation professionnelle de type apprentissage ou école professionnelle sans aller plus loin ou achever de formation supérieure. Il existe, comme on pouvait s'y attendre, un écart notable entre les sexes : 25,0 % de formations supérieures parmi les hommes contre 15,0 % parmi les femmes; 38,9 % d'entre elles n'ont pas dépassé la scolarité obligatoire, contre 32,2 % d'entre eux. Parlant ici du niveau de formation achevée et certifiée, il faut

¹ Selon les normes internationales, recommandées par le BIT, l'OCDE et l'UE, est considérée comme au chômage la personne :

- qui n'a exercé aucune activité lucrative la semaine précédant l'enquête;
- qui a cherché un emploi au cours des 4 semaines précédant l'enquête;
- qui a entrepris durant cette période une ou plusieurs démarches spécifiques pour trouver un emploi;
- qui pourrait commencer à travailler au cours des 4 semaines suivant l'enquête.

Population résidante âgée de 15 ans et plus (1), selon le niveau de formation,
le sexe et le statut d'activité, en 1990

	Niveau le plus élevé de formation achevée									Total
	Sans indic.	Aucune format.	Scolar. obligat.	Format. prof.	Matu.	Format. prof. supér.	Ecole prof. supér.	Univ., haute école	Autre format.	
Hommes										
Occupés à plein temps	3 591	2 446	28 518	36 980	4 567	8 587	3 963	16 200	1 217	106 069
Occupés à temps partiel	199	170	1 562	1 978	760	699	354	1 846	100	7 668
Chômeurs	157	101	1 400	1 455	322	310	134	602	68	4 549
En formation	252	-	6 532	479	2 828	103	122	300	22	10 638
Rentiers	1 416	367	6 782	6 725	634	1 333	496	2 281	200	20 234
Travaux ménagers	24	6	62	45	10	14	4	17	4	186
Autres inactifs	110	64	496	245	78	57	20	117	21	1 208
Total	5 749	3 154	45 352	47 907	9 199	11 103	5 093	21 363	1 632	150 552
Total, en %	3,8	2,1	30,1	31,8	6,1	7,4	3,4	14,2	1,1	100,0
Femmes										
Occupées à plein temps	1 613	1 159	14 947	19 908	5 198	3 592	757	6 227	757	54 158
Occupées à temps partiel	560	837	7 883	10 832	3 035	2 072	672	3 727	362	29 980
Chômeuses	122	99	1 231	1 375	500	293	94	709	72	4 495
En formation	226	-	6 984	391	3 427	116	37	306	35	11 522
Rentières	3 099	889	19 705	9 012	2 121	1 105	298	1 352	385	37 966
Travaux ménagers	1 163	809	9 803	9 494	2 310	1 093	314	1 941	257	27 184
Autres inactives	264	96	782	505	285	139	35	377	29	2 512
Total	7 047	3 889	61 335	51 517	16 876	8 410	2 207	14 639	1 897	167 817
Total, en %	4,2	2,3	36,6	30,7	10,1	5,0	1,3	8,7	1,1	100,0
Ensemble										
Occupés à plein temps	5 204	3 605	43 465	56 888	9 765	12 179	4 720	22 427	1 974	160 227
Occupés à temps partiel	759	1 007	9 445	12 810	3 795	2 771	1 026	5 573	462	37 648
Chômeurs	279	200	2 631	2 830	822	603	228	1 311	140	9 044
En formation	478	-	13 516	870	6 255	219	159	606	57	22 160
Rentiers	4 515	1 256	26 487	15 737	2 755	2 438	794	3 633	585	58 200
Travaux ménagers	1 187	815	9 865	9 539	2 320	1 107	318	1 958	261	27 370
Autres inactifs	374	160	1 278	750	363	196	55	494	50	3 720
Total	12 796	7 043	106 687	99 424	26 075	19 513	7 300	36 002	3 529	318 369
Total, en %	4,0	2,2	33,5	31,3	8,2	6,1	2,3	11,3	1,1	100,0

(1) A l'exception des personnes suivant une scolarité obligatoire.

Source : Recensement fédéral de la population 1990

garder à l'esprit que de nombreuses personnes ont pu entreprendre une formation ou des études complémentaires supérieures au niveau précité sans les achever. Par exemple, quelqu'un ayant achevé sa scolarité obligatoire, qui a commencé un apprentissage et l'a pratiquement terminé sans obtenir le certificat final est classé ici au niveau "scolarité obligatoire".

Notons aussi que l'indication du niveau le plus élevé de formation achevée manque pour 4,0 % de la population sous revue. Effectuée peu de temps après la fameuse affaire des fiches de la Police fédérale, la collecte des données a souffert du climat de l'époque. Il semble toutefois que la non-réponse soit relativement plus fréquente parmi les personnes peu qualifiées. Quoi qu'il en soit, l'évaluation de la qualité des données recueillies reste problématique. Ladite qualité dépend très directement de la lisibilité et de la précision des données communiquées par les informateurs, en l'espèce la population résidante.

Avant d'examiner de façon plus détaillée la structuration de cette population selon le niveau de formation, voyons la situation de l'ensemble du pays (cf. tableau 2, p. 6). Les chiffres ne peuvent en l'occurrence que réjouir les chantres du "Sonderfall Genève" : 11,3 % d'universitaires à Genève contre 4,8 % dans l'ensemble du pays; le canton se place largement devant tous les autres, notamment devant Zurich et Bâle-Ville. Par rapport à l'ensemble du pays, cet avantage s'étend à toutes les formations supérieures ou équivalentes à la maturité, cela au détriment – en termes de proportion – des formations professionnelles de niveau apprentissage. Toutefois, la proportion de personnes n'ayant achevé que la scolarité obligatoire n'est pas significativement inférieure à Genève.

A l'échelon national, l'écart entre les sexes a la même forme qu'à Genève (cf. tableau 3, p. 7). Notons que la part de femmes universitaires à Genève (8,7 %) est supérieure à la part d'hommes universitaires en Suisse (6,9 %) !

Pourquoi pareille différence entre le canton de Genève et le reste du pays ? La part d'universitaires varie considérablement selon le tissu économique; elle est particulièrement élevée dans l'enseignement, la recherche et le développement, les organisations internationales, les églises, relativement élevée dans la chimie, le commerce de gros, le courtage, la banque, les agences-conseils, la santé, les assurances sociales, la défense d'intérêts, la culture. A Genève, plusieurs de ces branches sont largement représentées : organisations internationales en tête, commerce de gros (plusieurs grosses multinationales qui ont leurs quartiers généraux à Genève sont classées ici), secteur bancaire important, large éventail d'agences-conseils (avocats, fiduciaires, architectes, services informatiques, ...), enseignement (dont université) et santé publics. Tout cela tient notamment au caractère très urbain du canton.

Revenons à l'analyse de la **population genevoise**. Il paraît raisonnable de penser que la croissance économique, les changements structurels de l'économie (développement des services) et la démocratisation des études ont influé sur la formation. Par rapport à leurs aînés, les jeunes ont suivi une formation plus longue, plus souvent de type général et se terminant à un niveau plus élevé dans la hiérarchie des formations. Les chiffres l'attestent : parmi les hommes de nationalité suisse, la part d'universitaires passe de 10,5 % parmi les 65 ans et plus à 21,0 % parmi les 35-44 ans; elle se fixe à 18,7 % parmi les 25-34 ans. A l'autre bout de l'échelle des niveaux de formation, la part de ceux qui n'ont achevé que la scolarité obligatoire passe de 31,5 % pour les 65 ans et plus à 9,9 % pour les 25-34 ans.

Pour les femmes suisses, les évolutions selon l'âge sont nettement plus marquées, ce qui atteste un phénomène de rattrapage indéniable. La part d'universitaires passe de 2,7 % pour les 65 ans et plus à 15,5 % pour les 25-34 ans. La proportion de celles dont la formation (certifiée) s'est arrêtée à la scolarité obligatoire passe de 53,1 % parmi les 65 ans et plus à 13,1 % parmi les 25-34 ans.

Le graphique 2 (p. 8) présente la proportion d'universitaires selon l'âge pour les hommes et les femmes d'origine suisse résidant dans le canton : effet d'âge évident, pour chacun des deux sexes, et rattrapage

Population résidente âgée de 15 ans et plus (1), selon le niveau de formation, par canton, en 1990

	Niveau le plus élevé de formation achevée									Total
	Sans indic.	Aucune format.	Scolar. obligat.	Format. prof.	Matu.	Format. prof. supér.	Ecole prof. supér.	Univ., haute école	Autre format.	
Nombres absolus										
Genève	12796	7 043	106 687	99 424	26 075	19 513	7 300	36 002	3 529	318 369
Fribourg	184	513	77 941	63 050	11 356	7 398	2 545	7 664	999	171 650
Vaud	2 256	7 069	184 222	193 201	34 800	28 806	9 306	33 425	3 802	496 887
Valais	5 759	2 135	88 506	76 349	7 778	8 762	2 256	6 162	2 076	199 783
Neuchâtel	313	1 998	56 507	52 800	7 487	7 112	2 477	6 307	1 129	136 130
Jura	36	503	26 750	19 591	1 757	2 059	566	1 408	289	52 959
Tessin	1 338	5 074	96 004	98 835	12 615	10 270	3 151	10 453	2 047	239 787
Zurich	7 909	10 626	279 560	483 554	59 486	57 574	26 667	56 096	6 082	987 554
Berne	38 221	8 157	230 859	378 647	32 949	42 265	16 996	29 648	6 737	784 479
Bâle-Ville	3 740	1 721	62 164	72 698	10 699	8 123	2 854	12 039	729	174 767
Bâle-Campagne	616	1 416	56 746	96 412	8 522	11 551	4 077	10 465	1 364	191 169
Saint-Gall	7 827	5 057	119 237	156 175	13 648	18 209	6 235	9 403	2 890	338 681
Argovie	9 351	6 204	124 088	198 445	14 772	23 879	10 688	15 243	2 982	405 652
Autre cantons	16 465	12 269	398 735	534 907	39 048	61 649	21 715	33 599	8 390	1 126 777
Suisse	106 811	69 785	1 908 006	2 524 088	280 992	307 170	116 833	267 914	43 045	5 624 644
Répartition en %										
Genève	4,0	2,2	33,5	31,3	8,2	6,1	2,3	11,3	1,1	100,0
Fribourg	0,1	0,3	45,4	36,7	6,6	4,3	1,5	4,5	0,6	100,0
Vaud	0,4	1,4	37,1	38,9	7,0	5,8	1,9	6,7	0,8	100,0
Valais	2,9	1,1	44,3	38,2	3,9	4,4	1,1	3,1	1,0	100,0
Neuchâtel	0,2	1,5	41,5	38,8	5,5	5,2	1,8	4,7	0,8	100,0
Jura	0,1	0,9	50,5	37,0	3,3	3,9	1,1	2,7	0,5	100,0
Tessin	0,6	2,1	40,0	41,2	5,3	4,3	1,3	4,3	0,9	100,0
Zurich	0,8	1,1	28,3	49,0	6,0	5,8	2,7	5,7	0,6	100,0
Berne	4,9	1,0	29,4	48,2	4,2	5,4	2,2	3,8	0,9	100,0
Bâle-Ville	2,1	1,0	35,6	41,6	6,1	4,7	1,6	6,9	0,4	100,0
Bâle-Campagne	0,3	0,7	29,7	50,4	4,5	6,1	2,1	5,5	0,7	100,0
Saint-Gall	2,3	1,5	35,2	46,1	4,0	5,4	1,8	2,8	0,9	100,0
Argovie	2,3	1,5	30,6	48,9	3,7	5,9	2,6	3,8	0,7	100,0
Autre cantons	1,5	1,1	35,4	47,4	3,5	5,5	1,9	3,0	0,7	100,0
Suisse	1,9	1,2	33,9	44,9	5,0	5,4	2,1	4,8	0,8	100,0

(1) A l'exception des personnes suivant une scolarité obligatoire.

Source : Recensement fédéral de la population 1990

Répartition en % de la population résidente âgée de 15 ans et plus (1),
selon le niveau de formation et le sexe, en 1990

	Niveau le plus élevé de formation achevée									Total
	Sans indic.	Aucune format.	Scolar. obligat.	Format. prof.	Matu.	Format. prof. supér.	Ecole prof. supér.	Univ., haute école	Autre format.	
Canton de Genève										
Hommes	3,8	2,1	30,1	31,8	6,1	7,4	3,4	14,2	1,1	100,0
Femmes	4,2	2,3	36,6	30,7	10,1	5,0	1,3	8,7	1,1	100,0
Ensemble	4,0	2,2	33,5	31,3	8,2	6,1	2,3	11,3	1,1	100,0
Suisse										
Hommes	1,7	1,2	27,2	47,2	3,8	8,0	3,4	6,9	0,6	100,0
Femmes	2,1	1,3	40,4	42,7	6,1	3,0	0,8	2,7	0,9	100,0
Ensemble	1,9	1,2	33,9	44,9	5,0	5,4	2,1	4,8	0,8	100,0

(1) A l'exception des personnes suivant une scolarité obligatoire.

Source : Recensement fédéral de la population 1990

visible pour les femmes, l'écart entre les deux proportions diminuant avec l'âge. Pour les hommes, la part maximale d'universitaires est enregistrée à 34 ans (23,3 %), elle est proche de 21,0 % entre 31 et 33 ans, puis diminue sensiblement (14,6 % à 26 ans, par exemple). Pour les femmes, la part maximale s'observe à 31 ans (18,2 %), elle se fixe à 13,4 % à 26 ans. Allongement de la durée des études ou perte de vitesse de la formation universitaire ? Nuance préalable : les résultats du recensement constituent une "photographie" de la population résidente en 1990. Bien que la population d'origine suisse ait vraisemblablement connu moins de brassage que la population étrangère, on ne saurait ignorer l'ampleur des migrations de Suisses à l'intérieur du pays : plus de 7 000 Suisses entrent dans le canton chaque année et 8 000 en sortent (en moyenne, sur les 10 années précédant le recensement).

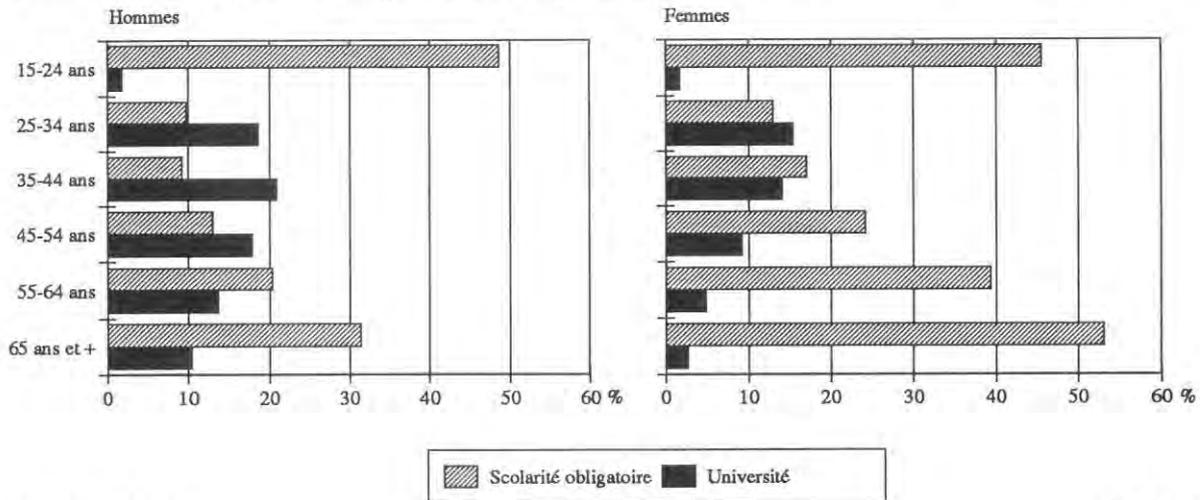
Plusieurs facteurs laissent à penser que la durée des études a augmenté et que de nombreux universitaires obtiennent leur titre largement après 25 ans : redoublements divers avant ou pendant l'université, interruptions provisoires pour divers motifs, changements d'orientation au sein de l'université, accession tardive à l'université après une autre formation (apprentissage, ETS, puis université, par exemple), entre autres. Parmi les personnes effectuant des études universitaires à fin 1990, nombreuses sont celles qui ont dépassé l'âge de 29 ans (972 sur 8 441, soit 11,5 %). Selon les spécialistes de l'éducation, qui s'appuient sur diverses études spécifiques, les résultats du recensement attesteraient bien ce phénomène d'allongement des études et ne signifieraient pas un recul de la propension à mener – et achever – des études universitaires au sein de la population genevoise.

Pour les hommes comme pour les femmes, la part des formations de niveau maturité, formation professionnelle supérieure et école professionnelle supérieure s'accroît parmi les générations les plus jeunes. Quant à la proportion de personnes ayant une formation professionnelle de niveau apprentissage, qui forment un ensemble important (38,1 % de l'ensemble des Suisses de 15 ans et plus résidant dans le canton), elle évolue relativement peu en fonction de l'âge, malgré un décrochement entre les 65 ans et plus et les autres (cette part étant moins forte parmi les personnes âgées).

Canton de Genève

Graphique 1

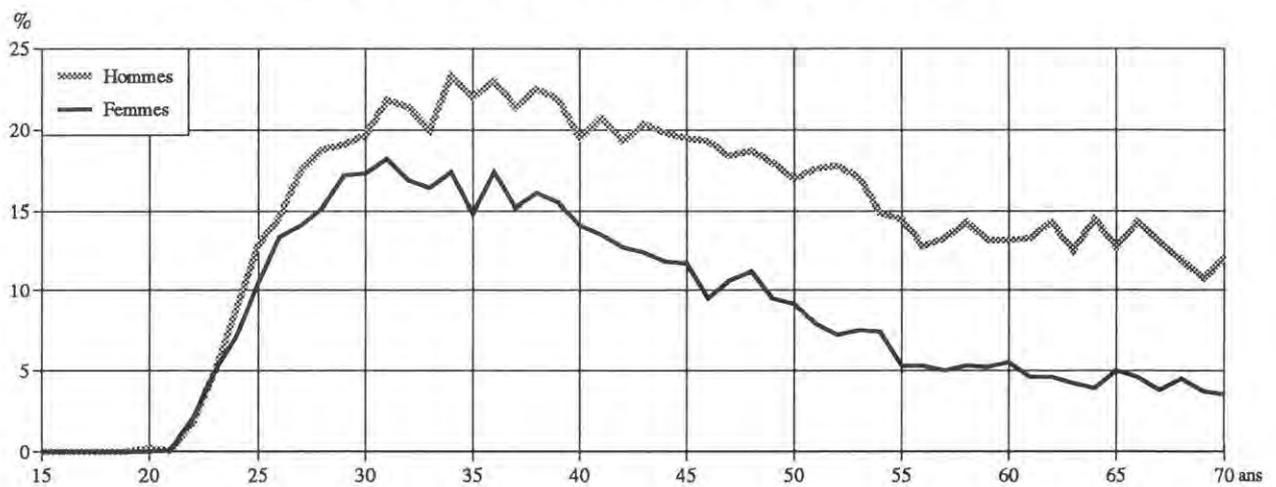
Population suisse âgée de 15 ans et plus : part d'universitaires et part de personnes n'ayant pas de formation certifiée au-delà de la scolarité obligatoire, selon l'âge, en 1990



Canton de Genève

Graphique 2

Population suisse âgée de 15 ans et plus : part d'universitaires selon le sexe et l'âge, en 1990



Au sein de la **population étrangère**, cet effet d'âge ne s'exerce pas du tout de la même manière pour les hommes : les mieux formés sont les plus âgés. Pour les femmes, la part d'universitaires progresse légèrement en fonction inverse de l'âge, avec un accroc pour les 25-34 ans. Des éléments d'explication seront fournis au chapitre suivant, qui traite des différents permis de travail. Disons à ce stade que la population étrangère a été beaucoup plus brassée que la population suisse en raison des migrations de travailleurs et que la structure des étrangers résidant dans le canton en 1990 se ressent fortement de ce brassage.

Et le **partage entre actifs et inactifs**, quelle relation entretient-il avec le niveau de formation ? Pour les hommes, la question est de moindre importance en raison de la faible proportion d'inactifs avant l'âge de la retraite. Mentionnons toutefois que les hommes travaillant à temps partiel sont globalement mieux formés que ceux qui travaillent à plein temps : 37,8 % de formations supérieures contre 27,1 %. En termes de profession, le temps partiel masculin est plus fréquent qu'ailleurs parmi les enseignants, les professionnels des médias (journalistes, traducteurs...), les artistes, les éducateurs et assistants sociaux, les scientifiques.

Pour les femmes, évidemment, la question de l'activité professionnelle est au centre d'un débat toujours bouillant et jamais achevé. Les résultats du recensement montrent que le niveau de formation des femmes professionnellement actives est sensiblement plus élevé que celui des inactives (cf. tableau 4, p. 11). Parmi les Suissesses ayant entre 25 et 64 ans, par exemple, 25,0 % des actives ont une formation supérieure (au-dessus du niveau maturité), contre 11,1 % pour les inactives; 84,0 % des universitaires exercent une activité professionnelle, contre 51,7 % des femmes de niveau scolarité obligatoire. Le phénomène s'observe dans toutes les tranches d'âge et la ligne de fracture recule quand l'âge augmente : juste au-dessus du niveau maturité pour les 25-34 ans, juste au-dessous pour les 35-44 ans, entre scolarité obligatoire et niveau apprentissage pour les plus âgées. Indéniablement, un arbitrage se fait pour chacune autour de quelques axes fondamentaux : ambitions professionnelles versus vie de famille, valorisation de la formation entreprise, surtout pour les formations supérieures, sans parler de la nécessité de gagner sa vie ...

Pour les étrangères, la situation décrite supra ne s'observe pratiquement pas : 18,5 % de formations supérieures parmi les actives entre 25 et 64 ans, contre 17,1 % pour les inactives. En fait, les principaux écarts ne proviennent pas tant du statut d'activité que du type de permis. Les femmes au bénéfice d'un permis d'établissement (permis C) sont globalement moins bien formées que les Suissesses et l'on observe aussi que les actives sont mieux formées que les inactives. Les détentrices d'un permis annuel (permis B) présentent un profil particulier dans la mesure où la part de formations supérieures et celle de formations inférieures y sont plus élevées que parmi les Suissesses, au détriment – en termes de part – des niveaux moyens. Cela se constate aussi pour les hommes ayant un permis B. Parmi ces femmes, les inactives sont aussi bien formées que les actives et le phénomène cité pour les Suissesses n'existe pas. Cela s'explique notamment par les restrictions légales liées au permis B dans la mesure où les épouses d'hommes venus travailler à Genève au bénéfice d'un permis B obtiennent l'autorisation de résider dans le canton, mais pas automatiquement celle d'y travailler. En dehors de ces restrictions, divers facteurs peuvent rendre difficile à une étrangère suivant son époux de trouver du travail : problème de langue, séjour professionnel du mari de durée limitée, ... Quant aux femmes titulaires d'une autorisation du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) – fonctionnaires internationaux, personnel technique et administratif des missions permanentes et des consulats, conjoints de ces personnes –, leur profil général ressemble à celui des permis B (beaucoup de formations supérieures et de formations inférieures) et les inactives y sont un peu moins bien formées que les actives. Les épouses de détenteurs d'autorisation du DFAE n'obtiennent pas automatiquement et directement l'autorisation de travailler dans le canton, leur situation étant proche de celle des épouses de titulaires de permis B².

Quant aux femmes travaillant à temps partiel, beaucoup plus nombreuses que les hommes, leur profil en termes de niveau de formation ne diffère pratiquement pas de celui des femmes qui travaillent à plein temps, contrairement à ce qui a été observé pour les hommes.

Pour des raisons tenant à la délimitation des niveaux de formation, la **comparaison entre les résultats de 1980 et ceux de 1990** est problématique. Pour les hommes, la part des universitaires reste stable, celle des autres formations supérieures augmente, niveau maturité compris; curieusement, celle des hommes n'ayant pas de formation certifiée au-delà de la scolarité obligatoire progresse aussi, au détriment du niveau apprentissage ou école professionnelle. Pour les femmes, la proportion augmente pour les formations supérieures (université comprise) et le niveau apprentissage ou école professionnelle, elle recule pour les niveaux scolarité obligatoire et maturité. Ces évolutions très globales sont vraisemblablement affectées par les mouvements (immigration et émigration) intervenus en dix ans au sein de la population, en particulier parmi la main-d'oeuvre étrangère. Les résultats présentés supra sur l'effet d'âge visible parmi les Suisses rendent sans doute mieux compte des évolutions dans ce domaine.

² A la suite des négociations intervenues autour de l'installation de l'Organisation mondiale du commerce, succédant au GATT, cette situation est amenée à changer.

Niveaux de formation

Le recensement de 1990 distingue huit niveaux de formation, pour les formations achevées aussi bien que pour les formations en cours au moment du recensement. Compte tenu de la manière dont la question a été posée (cf. annexe p. 20), il s'agit d'un classement direct des niveaux plus que d'un classement des types d'école : la personne recensée a coché son niveau, celui-ci n'a pas été codé par l'OFS sur la base de l'indication du certificat obtenu ou de l'école en cours.

Niveau 1 : Aucune formation

Il s'agit de personnes n'ayant achevé aucune formation scolaire. Entrent notamment dans cette catégorie tous les enfants d'âge préscolaire (y compris ceux qui sont au jardin d'enfants).

Niveau 2 : Scolarité obligatoire (degré primaire, degré secondaire inférieur)

Dans le système scolaire genevois, il s'agit principalement de l'école primaire et du Cycle d'orientation (secondaire inférieur).

Niveau 3 : Formation professionnelle (degré secondaire supérieur)

Apprentissage professionnel, formation élémentaire, école professionnelle et autre formation équivalente. L'Ecole supérieure de commerce (ESC) avant niveau maturité devrait théoriquement appartenir à ce niveau.

Sont attribués au niveau 3 tant les apprentissages professionnels officiellement reconnus (réglementés par les lois sur la formation professionnelle, l'agriculture, la police des forêts, par la Croix-Rouge suisse, les PTT, les CFF, l'Administration des douanes) que ceux qui, sans être reconnus officiellement, garantissent toutefois un certain niveau de formation (par ex., les aides-médicales qui ont réussi leur examen de fin d'études reçoivent à la fois le diplôme de leur école et le certificat de capacité de la Fédération des médecins suisses).

Niveau 4 : Ecole préparant à la maturité (degré secondaire supérieur)

Ecoles et formations dont la fin des études est sanctionnée par une maturité, un brevet de

maître ou maîtresse d'école primaire ou tout autre diplôme d'enseignant ou de fin d'études équivalent. A Genève, il s'agit principalement du Collège de Genève et de l'Ecole supérieure de commerce au niveau maturité.

Niveau 5 : Formation professionnelle supérieure (degré tertiaire)

Formations dont la fin des études est sanctionnée par une maîtrise, un diplôme professionnel supérieur ou fédéral ainsi que toute formation continue ou deuxième formation ne pouvant être suivie qu'après avoir achevé avec succès une première formation (par ex., formation de technicien, de pilote, de comptable, de dirigeant ou de cadre, d'hôtelier, de journaliste, de scénographe, école professionnelle supérieure d'agriculture).

Niveau 6 : Ecole professionnelle supérieure (degré tertiaire)

Ecole d'ingénieurs de Genève (EIG), Ecole technique supérieure (ETS), Ecole supérieure de cadres pour l'économie et l'administration (ESCEA), Ecole de cadres pour le commerce et l'administration (ECCA), Institut d'études sociales, Institut d'études de pédagogie curative, Institut de psychologie appliquée (IPA), Institut suisse de pédagogie pour la formation professionnelle (ISPPF), école supérieure d'enseignement ménager, école supérieure d'arts appliqués.

Niveau 7 : Université, haute école (degré tertiaire)

Formations dans les universités, les écoles polytechniques (EPFL, EPFZ, par ex.) et les hautes écoles (y compris études post-grade).

Niveau 8 : Autre formation

Formations se déroulant dans un cadre différent de ceux qui précèdent, par exemple formation d'instructeur militaire, d'inspecteur des assurances, école pour les opérateurs radio, détective privé, écoles de langues sans autre précision, Goetheanum, etc. Appartiennent aussi à cette catégorie toutes les données vagues (par ex., cours du soir). Les cours de courte durée ne sont pas pris en compte.

Population résidante féminine âgée de 15 ans et plus (1), selon le niveau de formation, le statut d'activité et l'âge, en 1990

	Niveau le plus élevé de formation achevée									Total
	Sans indic.	Aucune format.	Scolar. obligat.	Format. prof.	Matu.	Format. prof. supér.	Ecole prof. supér.	Univ., haute école	Autre format.	
Répartition en %										
Femmes actives (2)										
15 - 24 ans	2,5	1,2	35,4	40,6	11,9	3,6	0,5	3,0	1,3	100,0
25 - 34 ans	2,9	1,9	22,6	34,2	11,9	7,7	2,1	15,4	1,3	100,0
35 - 44 ans	2,7	2,6	24,5	35,1	9,1	7,4	2,0	15,2	1,4	100,0
45 - 54 ans	2,1	2,9	26,6	38,2	8,3	7,0	1,8	11,8	1,3	100,0
55 - 64 ans	2,3	3,7	35,1	34,4	7,2	6,2	1,5	8,3	1,3	100,0
65 ans et +	4,1	1,9	33,6	31,4	7,5	7,0	1,6	11,0	1,9	100,0
Total	2,6	2,4	27,2	36,2	9,9	6,7	1,7	12,0	1,3	100,0
Femmes inactives (3)										
15 - 24 ans	2,3	0,3	64,8	4,7	25,8	0,6	0,2	0,9	0,4	100,0
25 - 34 ans	5,5	2,3	29,3	31,7	15,1	4,6	1,3	9,2	1,0	100,0
35 - 44 ans	5,4	2,7	30,6	33,4	9,6	4,4	1,5	11,3	1,1	100,0
45 - 54 ans	4,0	3,4	36,7	33,8	8,3	4,3	1,3	7,2	1,0	100,0
55 - 64 ans	5,0	3,2	45,7	29,1	7,2	3,6	0,8	4,6	0,8	100,0
65 ans et +	8,6	2,2	53,1	23,0	5,3	2,7	0,8	3,3	1,0	100,0
Total	6,0	2,2	47,1	24,5	10,3	3,1	0,9	5,0	0,9	100,0
Ensemble des femmes										
15 - 24 ans	2,4	0,8	49,3	23,7	18,4	2,2	0,3	2,0	0,9	100,0
25 - 34 ans	3,6	2,0	24,3	33,6	12,7	6,9	1,9	13,8	1,2	100,0
35 - 44 ans	3,4	2,6	26,1	34,7	9,2	6,6	1,9	14,2	1,3	100,0
45 - 54 ans	2,7	3,0	29,6	36,9	8,3	6,2	1,6	10,5	1,2	100,0
55 - 64 ans	3,9	3,4	41,1	31,4	7,2	4,7	1,1	6,2	1,0	100,0
65 ans et +	8,4	2,2	52,6	23,3	5,4	2,8	0,8	3,5	1,0	100,0
Total	4,2	2,3	36,6	30,7	10,1	5,0	1,3	8,7	1,1	100,0
Effectif, en nombre absolu										
Femmes actives (2)	2 295	2 095	24 061	32 115	8 733	5 957	1 523	10 663	1 191	88 633
Femmes inactives (3)	4 752	1 794	37 274	19 402	8 143	2 453	684	3 976	706	79 184
Total	7 047	3 889	61 335	51 517	16 876	8 410	2 207	14 639	1 897	167 817

(1) A l'exception des personnes suivant une scolarité obligatoire.

(2) Occupées à plein temps ou temps partiel, chômeuses.

(3) Femmes en formation, occupées principalement aux travaux ménagers, rentières, autres inactives.

Source : Recensement fédéral de la population 1990

Personnes actives occupées (dénombrées au lieu de domicile), selon le niveau de formation, le sexe, l'origine et le permis, en 1990

	Niveau le plus élevé de formation achevée									Total
	Sans indic.	Aucune format.	Scolar. obligat.	Format. prof.	Matu.	Format. prof. supér.	Ecole prof. supér.	Univ., haute école	Autre format.	
Hommes										
Suisses	923	253	9 181	27 832	3 171	6 289	3 146	10 388	663	61 846
Etrangers	2 867	2 363	20 899	11 126	2 156	2 997	1 171	7 658	654	51 891
Permis C (établis)	815	1 700	12 875	8 979	1 257	2 019	723	3 235	462	32 065
Permis B (annuels)	480	404	4 210	1 416	548	615	238	2 310	119	10 340
Saisonniers	223	183	2 543	336	86	74	11	22	18	3 496
Requérants d'asile	71	42	394	118	61	31	22	64	12	815
Autorisation DFAE	1 243	24	657	210	172	224	163	1 779	31	4 503
Courte durée	19	8	186	64	30	32	14	242	12	607
Sans indication	16	2	34	3	2	2	-	6	-	65
Total	3 790	2 616	30 080	38 958	5 327	9 286	4 317	18 046	1 317	113 737
Total, en %	3,3	2,3	26,4	34,2	4,7	8,2	3,8	15,9	1,2	100,0
Femmes										
Suissesses	664	319	10 643	24 466	6 152	4 279	1 090	6 947	755	55 315
Etrangères	1 509	1 677	12 187	6 274	2 081	1 385	339	3 007	364	28 823
Permis C (établis)	438	1 396	9 152	5 104	1 312	905	185	1 314	235	20 041
Permis B (annuels)	212	208	1 841	575	380	172	65	701	64	4 218
Saisonniers	25	23	362	45	30	17	3	5	11	521
Requérantes d'asile	9	14	103	32	20	5	2	12	4	201
Autorisation DFAE	806	23	595	462	278	251	75	861	42	3 393
Courte durée	12	11	119	56	61	35	9	111	7	421
Sans indication	7	2	15	-	-	-	-	3	1	28
Total	2 173	1 996	22 830	30 740	8 233	5 664	1 429	9 954	1 119	84 138
Total, en %	2,6	2,4	27,1	36,6	9,8	6,7	1,7	11,8	1,3	100,0
Ensemble										
Suisses	1 587	572	19 824	52 298	9 323	10 568	4 236	17 335	1 418	117 161
Etrangers	4 376	4 040	33 086	17 400	4 237	4 382	1 510	10 665	1 018	80 714
Permis C (établis)	1 253	3 096	22 027	14 083	2 569	2 924	908	4 549	697	52 106
Permis B (annuels)	692	612	6 051	1 991	928	787	303	3 011	183	14 558
Saisonniers	248	206	2 905	381	116	91	14	27	29	4 017
Requérants d'asile	80	56	497	150	81	36	24	76	16	1 016
Autorisation DFAE	2 049	47	1 252	672	450	475	238	2 640	73	7 896
Courte durée	31	19	305	120	91	67	23	353	19	1 028
Sans indication	23	4	49	-	-	-	-	9	-	93
Total	5 963	4 612	52 910	69 698	13 560	14 950	5 746	28 000	2 436	197 875
Total, en %	3,0	2,3	26,7	35,2	6,9	7,6	2,9	14,2	1,2	100,0

Source : Recensement fédéral de la population 1990

2. Niveau de formation de la population active occupée

Dans ce chapitre, l'analyse porte sur l'ensemble des personnes actives occupées, qui sont 197 875 au moment du recensement. Parmi elles, 160 227 travaillent à plein temps et 37 648 (soit 19,0 %) à temps partiel³; les chômeurs ne sont pas compris dans cet ensemble. Les formations supérieures regroupent près du quart des actifs occupés (24,7 %), plus d'un tiers (35,2 %) ont achevé une formation professionnelle de niveau apprentissage (sans aller plus loin en termes de certificat) et près d'un tiers (32,0 %, en comptant les "sans indication", qui correspondent pour la plupart à des formations réduites) n'ont pas achevé de formation au-delà de la scolarité obligatoire.

Ainsi, à l'aube du troisième millénaire, au sein d'une économie très largement orientée vers les services, dans une ville de renom international, **près d'un tiers des personnes actives n'ont aucun bagage académique certifié au-delà de la scolarité obligatoire** ! Passé le premier mouvement de surprise, il faut rappeler qu'économie tertiarisée ne signifie pas seulement activités "haut de gamme", à forte valeur ajoutée. Parmi les branches des services, plusieurs occupent une large part de main-d'oeuvre peu qualifiée : commerce de détail, hôtellerie-restauration, transports, services personnels (coiffure, blanchisserie, ...), voirie, services domestiques. De plus, le gros oeuvre et certaines industries occupent aussi beaucoup de personnel peu qualifié. En outre, la formation d'une grande partie de la main-d'oeuvre actuellement active est ancienne – pour les actifs les plus âgés – ou "vient d'ailleurs" – pour les travailleurs immigrés. Cette forte part de formations inférieures porte le poids de l'histoire et ne doit rien à l'effort entrepris de nos jours dans le domaine de la formation.

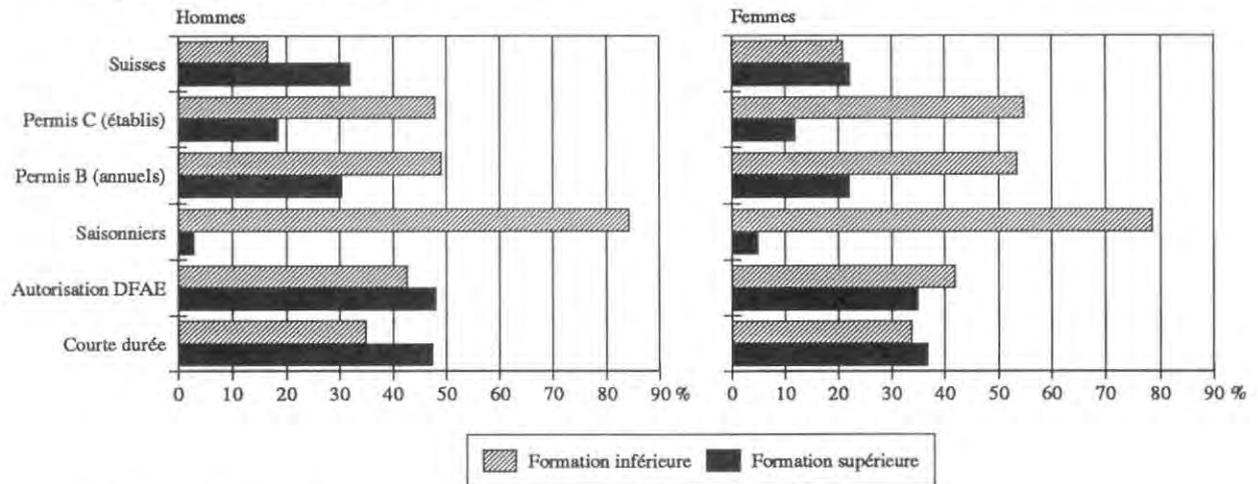
Par ailleurs, il faut noter que la population active occupée ne correspond pas exactement à l'emploi. D'une part, plus de 31 700 frontaliers et près de 17 000 résidents vaudois travaillent dans le canton sans y habiter; d'autre part, plus de 2 000 résidents genevois travaillent dans le canton de Vaud. S'y ajoutent de nombreux fonctionnaires internationaux (6 500 environ) qui ne résident pas dans le canton.

La population active étrangère est profondément structurée selon le permis. Les détenteurs de permis d'établissement sont par définition depuis longtemps en Suisse. Venus le plus souvent au cours des grandes migrations de travailleurs des années de forte croissance économique, leur âge moyen est équivalent à celui des actifs suisses. Leur niveau de formation est globalement nettement inférieur à celui des Suisses, pour les hommes comme pour les femmes. A titre d'exemple, 48,0 % des détenteurs de permis C (hommes) n'ont pas de formation certifiée au-delà de la scolarité obligatoire, contre 16,7 % pour les Suisses. Parmi les femmes, ces chiffres sont respectivement de 54,8 % et 21,0 %. Ils sont, en termes relatifs, largement représentés parmi les ouvriers de l'industrie et du bâtiment, les conducteurs de véhicules, les professions de l'hôtellerie-restauration et celles du nettoyage. Mais ils se trouvent, à un degré ou à un autre, dans toutes les professions.

Les titulaires de permis annuel sont, eux, beaucoup plus jeunes que les Suisses et que les permis C (34 ans en moyenne, contre respectivement 40 et 41 ans). En termes de niveau de formation, ils présentent un profil en U : beaucoup de formations inférieures (50,5 %) et beaucoup de formations supérieures (28,2 %), cela au détriment, évidemment, des formations moyennes. Leur part d'universitaires est supérieure à celle des Suisses, pour les hommes comme pour les femmes. Les permis B de formation supérieure se rencontrent en nombre dans le commerce de gros, la banque, les agences-conseils, l'enseignement, l'informatique; beaucoup sont cadres supérieurs. Les permis B de formation inférieure travaillent dans les branches qui emploient beaucoup de personnel peu qualifié : bâtiment, commerce de détail, hôtellerie-restauration, services personnels, ...

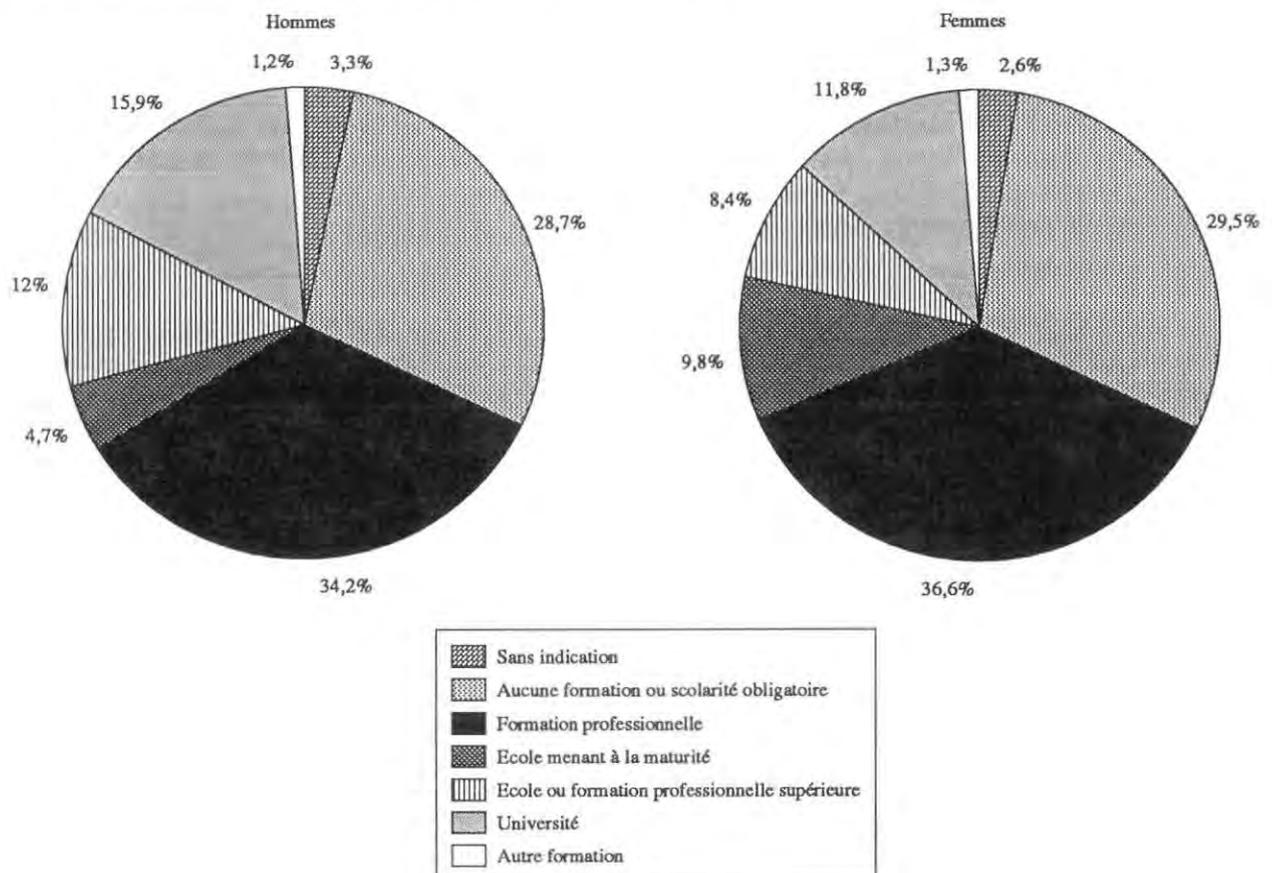
³ Les personnes qui consacrent au moins une heure par semaine à un travail productif au sens de la comptabilité nationale sont réputées actives. Le partage entre plein temps et temps partiel repose sur les indications du répondant, aucune limite de temps précise n'a été fixée.

Personnes actives occupées : parts de formations supérieures¹ et inférieures², selon l'origine et le permis, en 1990



1. Formation supérieure : université, école ou formation professionnelle supérieure.
2. Formation inférieure : scolarité obligatoire, aucune formation ou sans indication.

Personnes actives occupées selon le sexe et le niveau de formation, en 1990



Les saisonniers (permis A) enregistrés au moment du recensement (décembre) sont relativement peu nombreux par rapport à leur effectif de la belle saison. Parmi les recensés, 83,6 % n'ont pas de formation certifiée au-delà de la scolarité obligatoire, contre 18,8 % pour les Suisses (deux sexes confondus). Ils sont tout particulièrement concentrés dans le bâtiment et l'hôtellerie-restauration, voire l'agriculture. Leur âge moyen (30 ans) est largement inférieur à celui des Suisses.

Les détenteurs d'une autorisation du DFAE constituent le personnel technique et administratif des ambassades, consulats et organisations internationales ainsi que les domestiques et autres employés de diplomates étrangers. Les diplomates et leur famille, pour autant qu'elle bénéficie de l'immunité diplomatique, ne sont pas recensés. Les détenteurs d'une autorisation du DFAE sont évidemment concentrés dans la branche économique correspondante, bien que l'on en trouve quelques-uns dans d'autres branches : il s'agit vraisemblablement de membres de la famille. Leur profil en termes de formation ressemble à celui des permis B : part relativement élevée de formations supérieures (42,5 %) et de formations inférieures (42,4 %). Ils sont en moyenne un peu plus âgés que les Suisses (43 ans contre 40).

Les titulaires d'une autorisation de courte durée sont des étrangers qui séjournent en Suisse pour y exercer une activité déterminée pendant une période limitée dans le temps (maximum 18 mois). Ils sont plus jeunes que les Suisses (34 ans en moyenne) et globalement mieux formés (43,1 % de formations supérieures, contre 27,4 % pour les Suisses).

Les profils en termes d'âge et de niveau de formation des différents permis expliquent pourquoi l'on ne constate pas d'effet d'âge sur la formation au sein de la population étrangère prise globalement. Les catégories les plus jeunes (permis A et B en particulier) comportent une très large part de formations inférieures, alors que les détenteurs d'une autorisation du DFAE, qui sont relativement âgés, sont pour une grande part des universitaires.

En termes de **nationalité**, les profils sont aussi assez variés. Comme on pouvait s'y attendre, ils sont très liés au permis ainsi qu'à l'histoire et au motif des migrations. Actuellement, les saisonniers sont surtout portugais et yougoslaves; il existe encore des saisonniers italiens et espagnols, mais ils ne représentent qu'une faible part de ces "colonies". En fait, les Italiens et les Espagnols, ainsi que les Français, sont maintenant principalement des établis (permis C). Les Portugais et les Yougoslaves partagent avec les Turcs, les Africains et les Américains la particularité d'avoir une forte proportion de permis B. Les autorisations du DFAE prédominent, en valeur relative, parmi les pays du nord de l'Europe et pour tout le monde extra-européen. En termes de niveau de formation, les formations inférieures sont nombreuses parmi les Portugais (82,3 % n'ont pas de formation certifiée au-delà de la scolarité obligatoire), les Espagnols (67,5 %), les Turcs (58,6 %), les Yougoslaves (56,1 %) et les Italiens (52,5 %). Les formations supérieures sont majoritaires notamment parmi les Belges (64,0 %), les Danois (50,0 %), les Britanniques (56,1 %), les Néerlandais (53,2 %), les Norvégiens (54,8 %), les Suédois (59,1 %), les Canadiens (63,2 %) et les ressortissants des Etats-Unis (64,2 %). Les Français résidant dans le canton, qui sont nombreux, sont un peu mieux formés que les Suisses (32,8 % de formations supérieures).

Parmi les **actifs occupés de nationalité suisse**, qui forment le gros de la troupe (59,2 % de l'ensemble des actifs occupés), les principaux facteurs structurants en termes de formation restent le sexe et l'âge, comme évoqué au chapitre précédent pour l'ensemble des résidents. Les écarts entre les sexes sont toutefois moindres au sein de la population active qu'ils ne le sont dans l'ensemble de la population, en corollaire des écarts de formation entre actifs et inactifs.

Au sein de la population active occupée, 1 525 hommes et 1 457 femmes ont **dépassé l'âge statutaire de la retraite**. Ils représentent respectivement 1,3 % et 1,7 % de cette population. Parmi les hommes, la part d'universitaires se fixe à 31,5 %, soit beaucoup plus que celle de l'ensemble des actifs occupés (14,2 %). Rien de semblable n'est observé pour les femmes ayant plus de 62 ans. Pour les deux sexes toutefois, la propension à travailler au-delà de l'âge statutaire est forte pour les indépendants et les collaborateurs membres de la famille; elle est aussi relativement marquée pour les cadres supérieurs. Les professions exercées correspondent – sans surprise – à ces positions professionnelles. La part d'actifs ayant dépassé l'âge statutaire de la retraite est marquante notamment dans les professions en

Personnes actives occupées (dénombrées au lieu de domicile), selon le niveau de formation, le sexe et la situation professionnelle, en 1990

	Niveau le plus élevé de formation achevée									Total
	Sans indic.	Aucune format.	Scolar. obligat.	Format. prof.	Matu.	Format. prof. supér.	Ecole prof. supér.	Univ., haute école	Autre format.	
Hommes										
Indépendants	92	114	1 984	5 539	591	1 654	662	3 092	196	13 924
Collaborateurs familiaux	7	14	175	515	58	99	36	96	17	1 017
Apprentis	-	-	3 173	90	39	6	1	4	16	3 329
Cadres supérieurs	103	10	510	2 585	742	1 479	883	6 199	104	12 615
Cadres moyens	110	89	2 005	7 680	1 314	2 942	1 723	5 073	245	21 181
Employés et ouvriers	1 496	2 222	20 552	21 465	2 307	2 811	885	2 890	690	55 318
Sans indication	1 982	167	1 681	1 084	276	295	127	692	49	6 353
Total	3 790	2 616	30 080	38 958	5 327	9 286	4 317	18 046	1 317	113 737
Femmes										
Indépendantes	49	59	736	1 627	341	555	131	1 002	70	4 570
Collaboratrices familiales	8	14	448	975	204	158	20	138	23	1 988
Apprenties	-	-	1 956	61	83	1	2	8	6	2 117
Cadres supérieurs	57	3	183	608	280	350	73	1 539	25	3 118
Cadres moyens	60	25	856	3 491	2 256	1 599	468	3 752	90	12 597
Employées et ouvrières	753	1 774	17 328	23 165	4 596	2 790	677	3 011	853	54 947
Sans indication	1 246	121	1 323	813	473	211	58	504	52	4 801
Total	2 173	1 996	22 830	30 740	8 233	5 664	1 429	9 954	1 119	84 138
Ensemble										
Indépendants	141	173	2 720	7 166	932	2 209	793	4 094	266	18 494
Collaborateurs familiaux	15	28	623	1 490	262	257	56	234	40	3 005
Apprentis	-	-	5 129	151	122	7	3	12	22	5 446
Cadres supérieurs	160	13	693	3 193	1 022	1 829	956	7 738	129	15 733
Cadres moyens	170	114	2 861	11 171	3 570	4 541	2 191	8 825	335	33 778
Employés et ouvriers	2 249	3 996	37 880	44 630	6 903	5 601	1 562	5 901	1 543	110 265
Sans indication	3 228	288	3 004	1 897	749	506	185	1 196	101	11 154
Total	5 963	4 612	52 910	69 698	13 560	14 950	5 746	28 000	2 436	197 875

Source : Recensement fédéral de la population 1990

rapport avec l'agriculture et l'horticulture, parmi les commerçants, dans les professions libérales et parmi les artistes. Ces actifs sont pour la quasi-totalité des Suisses ou des étrangers établis (permis C).

Le tableau 6 (p. 16) présente la répartition des actifs occupés selon le niveau de formation, le sexe et la situation professionnelle. Comme on pouvait s'y attendre, la situation professionnelle et le niveau de formation ne sont pas indépendants. La part de formation supérieure est la plus forte parmi les cadres supérieurs (66,9 %), viennent ensuite les cadres moyens (46,1 %) et les indépendants (38,4 %).

Entre 1980 et 1990, au sein de la population résidente active occupée, la part de personnes au bénéfice d'une formation supérieure a augmenté, au détriment – en termes de proportion – des niveaux inférieurs et intermédiaires. Examinées selon le sexe, les évolutions sont pratiquement les mêmes que celles présentées pour l'ensemble de la population résidente.

3. Population en cours de formation

A fin 1990, plus de 70 000 personnes suivent activement une formation, ce qui représente près d'un résident sur cinq (cf. tableau 7, p. 18). La moitié d'entre elles sont des enfants et adolescents suivant la scolarité obligatoire; plus de 9 000 sont en apprentissage, plus de 8 000 dans une école menant à la maturité, plus de 8 000 à l'université⁴. Pour 9 501 d'entre eux, la formation est une activité "secondaire" dans la mesure où ils sont classés parmi les actifs occupés ou les chômeurs. Nuance de taille, cet effectif comprend de nombreux apprentis. Il reste 3 742 personnes actives occupées qui suivent une formation en plus de leur activité professionnelle (cf. tableau 9, p. 19).

Le tableau 8 (p. 19) présente les personnes en formation ventilées selon le niveau de formation en cours et le niveau le plus élevé de la formation achevée. On y retrouve sans étonnement les parcours classiques : apprentissage puis formation professionnelle supérieure, maturité puis université, formation ou école professionnelle supérieure puis université. Cependant, des cursus atypiques se dessinent aussi : maturité puis apprentissage, par exemple. Certains cumulent licence sur licence, ou complètent un premier titre par un post-grade. Il va sans dire que la plus grande part de ces personnes en formation ont l'âge ... de leurs études. Les formations tardives ne sont toutefois pas négligeables : 5,1 % des personnes en apprentissage ont plus de 24 ans; plus de 2 000 personnes en cours de formation ont 30 ans ou plus, dont 972 mènent des études universitaires. Ceci confirme les explications du chapitre 2 sur l'allongement des études.

Une ventilation de même type est présentée dans le tableau 9 (p.19) pour les actifs occupés qui suivent une formation. Ici aussi, les parcours traditionnels prédominent, accompagnés de quelques cursus atypiques. Comme on peut s'y attendre, ces personnes sont en moyenne un peu plus âgées que l'ensemble de celles qui suivent une formation.

⁴ Le nombre de personnes en cours de formation universitaire selon le recensement (8 441) est très largement inférieur à celui des personnes inscrites à l'université (12 592 pour l'année 1990-1991). Cet écart résulte notamment de la date du recensement (décembre) et du fait que de nombreux étudiants étrangers ont sans doute considéré – à tort – qu'ils n'étaient pas recensables.

Personnes en formation, selon le niveau de formation en cours et le statut d'activité, en 1990

	Niveau de formation en cours							Total
	Scolar. obligat.	Format. prof.	Matu.	Format. prof. supér.	Ecole prof. supér.	Univ., haute école	Autre format.	
Hommes								
Occupés à plein temps	-	3 444	42	326	99	191	202	4 304
dont : apprentis	-	3 318	-	-	-	-	-	3 318
Occupés à temps partiel	-	31	49	54	59	486	133	812
Chômeurs	-	13	10	19	8	58	41	149
En formation (15 ans ou plus)	1 529	1 574	3 691	341	733	3 273	1 026	12 167
Autres inactifs, enfants de moins de 15 ans	18 122	1	33	-	-	-	-	18 156
Total	19 651	5 063	3 825	740	899	4 008	1 402	35 588
Femmes								
Occupées à plein temps	-	2 269	43	161	45	177	172	2 867
dont : apprenties	-	2 109	-	-	-	-	-	2 109
Occupées à temps partiel	-	66	76	95	59	678	229	1 203
Chômeuses	-	20	6	9	6	68	57	166
En formation (15 ans ou plus)	1 408	1 778	4 539	369	304	3 510	1 022	12 930
Autres inactives, enfants de moins de 15 ans	17 288	1	24	-	-	-	-	17 313
Total	18 696	4 134	4 688	634	414	4 433	1 480	34 479
Ensemble								
Occupés à plein temps	-	5 713	85	487	144	368	374	7 171
dont : apprentis	-	5 427	-	-	-	-	-	5 427
Occupés à temps partiel	-	97	125	149	118	1 164	362	2 015
Chômeurs	-	33	16	28	14	126	98	315
En formation (15 ans ou plus)	2 937	3 352	8 230	710	1 037	6 783	2 048	25 097
Autres inactifs, enfants de moins de 15 ans	35 410	2	57	-	-	-	-	35 469
Total	38 347	9 197	8 513	1 374	1 313	8 441	2 882	70 067

Source : Recensement fédéral de la population 1990

Personnes en formation, selon le niveau de formation en cours et le niveau de formation achevée, en 1990 - âge de ces personnes

	Niveau de formation en cours							Total
	Scolar. obligat.	Format. prof.	Matu.	Format. prof. supér.	Ecole prof. supér.	Univ., haute école	Autre format.	
Effectif selon le niveau le plus élevé de formation achevée								
Scolarité obligatoire ou sans indication	38 347	8 466	8 250	389	681	1 039	1 259	58 431
Formation professionnelle	.	297	163	484	254	220	394	1 812
Ecole menant à la maturité	.	337	76	376	275	6 279	380	7 723
Formation professionnelle supérieure	.	19	11	40	54	217	117	458
Ecole professionnelle supérieure	.	11	1	11	9	198	40	270
Université, haute école	.	34	6	65	34	471	659	1 269
Autre formation	.	33	6	9	6	17	33	104
Total	38 347	9 197	8 513	1 374	1 313	8 441	2 882	70 067
Age moyen, en années	10	19	17	25	22	24	25	15

Source : Recensement fédéral de la population 1990

Personnes actives occupées en formation (sans les apprentis), selon le niveau de formation en cours et le niveau de formation achevée, en 1990 - âge de ces personnes

	Niveau de formation en cours						Total
	Format. prof.	Matu.	Format. prof. supér.	Ecole prof. supér.	Univ., haute école	Autre format.	
Effectif selon le niveau le plus élevé de formation achevée							
Scolarité obligatoire ou sans indication	256	129	113	47	156	104	805
Formation professionnelle	61	55	321	105	67	141	750
Ecole menant à la maturité	41	15	117	56	915	98	1 242
Formation professionnelle supérieure	9	4	29	25	87	65	219
Ecole professionnelle supérieure	6	1	7	3	68	18	103
Université, haute école	8	4	39	19	231	301	602
Autre formation	1	2	6	1	3	8	21
Total	382	210	632	256	1 527	735	3 742
Age moyen, en années	23	22	27	27	28	29	27

Source : Recensement fédéral de la population 1990



Bulletin individuel

231900424

Commune:

Nom/Prénom(s):

N° de secteur de recensement:

N° de ménage:

Veillez écrire en lettres majuscules:

A B C D E F G H I K L

Lorsque la réponse est imprimée, veuillez marquer la case voulue d'une croix:

I. Population et activité: Questions s'adressant à toutes les personnes

1 Date de naissance et commune de domicile au moment de la naissance

jour mois année

Commune de domicile au moment de la naissance:

Canton/Pays (étranger):

2 Sexe

1 masculin

1

2 féminin

2

3 Etat civil

1 célibataire

1

3 veuf/veuve

3

2 marié(e)

2

4 divorcé(e)

4

4 Nationalité

1 suisse

1

2 étrangère

2

Questions s'adressant aux étrangers:

● Quelle est votre nationalité?

● Type d'autorisation de séjour, statut:

1 permis d'établissement (C)

1

2 permis de séjour annuel (B)

2

3 permis de saisonnier (A)

3

4 requérant(e) d'asile

4

5 autorisation du Département fédéral des affaires étrangères

5

6 autorisation de séjour de courte durée (18 mois au max., permis B ou L) ou autre statut

6

5 Autre domicile

● Habitez-vous également un autre logement (chambre, appartement) en Suisse? (Ne pas indiquer les logements de vacances)

non

1

oui

2

● Si oui, veuillez indiquer son adresse:

Rue, numéro:

Localité, Commune:

● Question s'adressant aux personnes actives occupées, aux écoliers, aux étudiants et aux apprentis: Partez-vous le plus souvent de cette adresse lorsque vous vous rendez au travail ou à l'école?

oui

1

non

2

Canton:

6 Domicile il y a cinq ansOù habitez-vous
le 4 décembre 1985?

- 1 à la même adresse 1
- 2 dans la même commune, mais à une autre adresse 2
- 3 dans une autre commune, à savoir:
- Canton/Pays (étranger):

7 Situation dans le ménageVeuillez indiquer votre
situation dans le ménage:

- 1 chef de ménage
- 1.1 époux, épouse,
personne vivant en union libre 11
- 1.2 autre chef de ménage 12
- 2 parent du/des chef(s)
de ménage
- 2.1 fils, fille,
gendre, belle-fille 21
- 2.2 père, mère,
beau-père, belle-mère 22
- 2.3 frère, soeur 23
- 2.4 autre parent du/des chef(s) de ménage 24
- 3 autre situation
dans le ménage
- 3.1 autre personne vivant dans le ménage
(p. ex.: employé, enfant placé, pensionnaire,
autre personne partageant le logement) 31

8 ReligionDe quelle Eglise ou de quelle
communauté religieuse faites-vous
partie?

- 1 de l'Eglise réformée évangélique (protestante) 1
- 2 de l'Eglise catholique romaine 2
- 3 d'une autre Eglise ou communauté religieuse, à savoir:
- 4 d'aucune Eglise ou communauté religieuse 4

9 Langue● Quelle est la langue dans laquelle vous
pensez et que vous savez le mieux?
(Une seule réponse admise)

- 1 allemand 1
- 2 français 2
- 3 italien 3
- 4 romanche 4
- 5 une autre, à savoir:

● Quelle(s) langue(s) parlez-vous
habituellement?
(Plusieurs réponses possibles)

- | | a) à la maison,
avec vos proches | b) à l'école/
au travail |
|--------------------------------------|-------------------------------------|-----------------------------|
| 1 dialecte alémanique | <input type="checkbox"/> 1 | <input type="checkbox"/> 1 |
| 2 allemand | <input type="checkbox"/> 2 | <input type="checkbox"/> 2 |
| 3 patois romand | <input type="checkbox"/> 3 | <input type="checkbox"/> 3 |
| 4 français | <input type="checkbox"/> 4 | <input type="checkbox"/> 4 |
| 5 dialecte tessinois ou italo-grison | <input type="checkbox"/> 5 | <input type="checkbox"/> 5 |
| 6 italien | <input type="checkbox"/> 6 | <input type="checkbox"/> 6 |
| 7 romanche | <input type="checkbox"/> 7 | <input type="checkbox"/> 7 |
| 8 anglais | <input type="checkbox"/> 8 | <input type="checkbox"/> 8 |
| 9 autre/autres | <input type="checkbox"/> 9 | <input type="checkbox"/> 9 |

10 Activités actuelles, situation professionnelle

(Plusieurs réponses possibles)

- 1 un seul emploi à temps partiel 1 → nombre d'heures par semaine:
- 2 deux ou plusieurs emplois à temps partiel 2 → nombre total d'heures par semaine:
- 3 occupé(e) à plein temps 3 → nombre d'heures par semaine:
- 4 non occupé(e) actuellement, mais en quête d'un emploi 4
- 5 non occupé(e) actuellement, mais futur emploi garanti 5
- 6 actuellement ni occupé(e), ni en quête d'un emploi 6
- 7 travaux ménagers dans son propre ménage 7
- 8 en formation (écolier/ière, étudiant(e), apprenti(e)) 8
- 9 aucune activité (âge préscolaire) 9
- 10 rentier/ière, retraité(e) 10
- 11 autre situation, à savoir:

11 Formation scolaire et professionnelle

Indiquez toutes les étapes de votre formation

- 1 aucune formation scolaire ou professionnelle 1
- | | En formation | Formation terminée | |
|--|----------------------------|------------------------------|--|
| 2 scolarité obligatoire | <input type="checkbox"/> 2 | <input type="checkbox"/> 2 | Profession apprise, diplôme acquis (orientation) |
| 3 apprentissage ou école professionnelle à plein temps | <input type="checkbox"/> 3 | <input type="checkbox"/> 3 → | <input type="text"/> |
| 4 école préparant à la maturité, école normale | <input type="checkbox"/> 4 | <input type="checkbox"/> 4 → | <input type="text"/> |
| 5 formation professionnelle supérieure (obtention de la maîtrise, d'un diplôme professionnel supérieur ou fédéral) | <input type="checkbox"/> 5 | <input type="checkbox"/> 5 → | <input type="text"/> |
| 6 école professionnelle supérieure (par ex.: ETS, ESCEA, ECCA, institut d'études sociales) | <input type="checkbox"/> 6 | <input type="checkbox"/> 6 → | <input type="text"/> |
| 7 université, h. école, école polytechn. | <input type="checkbox"/> 7 | <input type="checkbox"/> 7 → | <input type="text"/> |
| 8 autre formation, à savoir: | <input type="checkbox"/> 8 | <input type="checkbox"/> 8 → | <input type="text"/> |

II. Profession: Questions s'adressant aux personnes actives occupées, aux apprentis, aux personnes en quête d'un emploi et aux personnes ayant cessé leur activité professionnelle

12 Situation dans la profession

Si vous avez présentement une activité professionnelle, veuillez indiquer votre situation professionnelle:

Si vous cherchez un emploi ou si vous avez cessé votre activité professionnelle, veuillez indiquer votre dernière situation:

- 1 indépendant(e) (par ex.: commerçant, entrepreneur, profession libérale) 1
- 2 occupé(e) dans l'entreprise d'un membre de ma famille 2
- 3 apprenti(e) avec contrat d'apprentissage ou de formation pratique accélérée 3
- 4 directeur/trice, fondé(e) de pouvoir, fonctionnaire supérieur(e) 4
- 5 cadre moyen ou inférieur (par ex.: chef de bureau, de service ou de groupe, gérant(e) de succursale, chef d'atelier, contremaître, chef d'équipe) 5
- 6 autre fonction (par ex.: employé(e), ouvrier/ière, stagiaire) 6
- 7 autre situation, à savoir:

Collection "Aspects statistiques"

Derniers numéros parus

- N° 90 Décembre 1992**
La structure des salaires à Genève en octobre 1991
- N° 91 Mars 1993**
Economie genevoise : rétrospective 1992
- N° 92 Juillet 1993**
L'enquête suisse sur la population active de 1991 : quelques résultats pour le canton de Genève
- N° 93 Novembre 1993**
Mélanges démographiques
- N° 94 Décembre 1993**
L'hôtellerie à Genève : offre, demande et conjoncture
- N° 95 Février 1994**
Evolution de l'emploi à Genève entre 1985 et 1991
Résultats des recensements fédéraux des entreprises. Volume 1
- N° 96 Février 1994**
Les emplois dans les communes genevoises entre 1985 et 1991
Résultats des recensements fédéraux des entreprises. Volume 2
- N° 97 Mars 1994**
Economie genevoise : rétrospective 1993
Avec quelques éléments de prévision pour 1994
- N° 98 Mars 1994**
Les logements inoccupés à Genève
- N° 99 Octobre 1994**
Structure professionnelle de la population résidente active du canton de Genève en 1990
Résultats du recensement fédéral de la population et des logements de 1990. Volume 3
- N° 100 Novembre 1994**
Le niveau de formation de la population du canton de Genève
Résultats du recensement fédéral de la population et des logements de 1990. Volume 4

Liste complète des numéros parus

Disponible sur demande

Prix 1994

Ce numéro	15 F
Abonnement annuel (6 à 8 numéros par an)	40 F
Abonnement combiné	80 F
Abonnement général	250 F

Renseignements et commandes

Téléphone : 022 / 787 67 07
Télécopieur : 022 / 736 29 45

Publications de l'Office cantonal de la statistique

Données générales

Annuaire statistique

Environ 380 pages, parution vers la fin du mois d'octobre; recueil détaillé des principales statistiques annuelles concernant le canton de Genève et ses communes

Mémento statistique

Dépliant annuel paraissant en mai (gratuit)

Bulletin statistique

Bulletin mensuel de 8 pages, complété d'une feuille trimestrielle de données suisses et d'un cahier récapitulatif paraissant en avril

Données commentées, analyses

Quatre séries identifiables par leur couleur

Aspects statistiques

Couleur bleue, 4 à 6 numéros par an; série consacrée à la présentation commentée et illustrée de sujets divers traités périodiquement ou d'études ponctuelles. Dans cette série paraît chaque année, en mars, une rétrospective sur l'économie genevoise

Données statistiques

Couleur jaune, 8 à 10 numéros par an; série permettant la diffusion rapide de résultats statistiques sous la forme de tableaux brièvement commentés

Etudes et documents

Couleur rouge, diffusion par souscription; documents techniques ou données statistiques ayant valeur d'archives

Reflets conjoncturels

Couleur brune; trimestriel traitant de la conjoncture économique à Genève

Feuilles périodiques diverses

Marche des affaires

Feuilles de couleur orange

Industrie : résultats du test conjoncturel; feuille mensuelle avec complément trimestriel

Hôtellerie : résultats du test conjoncturel; feuille trimestrielle

Construction : résultats de l'enquête sur l'activité de la construction et choix d'indicateurs conjoncturels complémentaires; feuille trimestrielle

Commerce de détail : résultats du test conjoncturel; feuille mensuelle

Services immobiliers : résultats du test conjoncturel; feuille trimestrielle

Indice genevois des prix de la construction de logements

Recueil de tableaux, avec commentaires, couleur turquoise, paraissant début juin

Indices des prix à la consommation

Feuille mensuelle, couleur violette; tableaux sur les indices suisse et genevois, avec commentaires sur l'indice genevois